



Compte-rendu du CTL du 18 décembre 2017

Membres présents pour les organisations syndicales :

Solidaires : 6 présents pour 3 sièges (dont deux experts)

FO: 3 présents pour 3 sièges

La CGT: 2 présents pour 1 siège (dont un suppléant)

En préambule, nous avons lu la déclaration liminaire ci-jointe. Le président ayant constaté le quorum après lecture de cette déclaration liminaire, il n'y a pas répondu.

Ordre du jour :

- **Approbation des pv du 20/10/2017 et du 24/10/2017**
- **Projet de loi de Finances pour 2018, volet « emplois ».**
- **Questions diverses :**

Le deuxième point de l'ordre du jour, à savoir le volet emploi, enfin devrait-on plutôt dire suppression d'emplois (**moins 11 dans le département pour 2018**) nous apparaissant inadmissible (voir déclaration ci-jointe), la CGT 39 a décidé de ne pas siéger à ce CTL. En effet, dans un contexte de plus en plus difficile pour les agents, la perspective de suppression **encore de 11 emplois** ne pourra qu'accentuer les difficultés déjà insurmontables que rencontrent les agents dans l'exercice de leurs missions. Il n'est pas question pour la CGT de s'asseoir autour d'une table et de discuter sur les services qui devront supporter ces suppressions d'emplois puisque le nombre de suppression est acté et ne pourra être modifié. Nous ne sommes plus dans un contexte où on peut encore penser qu'un service du département est suffisamment bien doté en personnels pour qu'on puisse envisager d'y supprimer des emplois.

Pour toutes ces raisons, la CGT a décidé, après avoir lu sa déclaration, de quitter la salle.

Les autres organisations syndicales sont restées. Le CTL a donc lieu normalement car le quorum est atteint. Pour la CGT Finances Publiques 39, même si le CTL se tient, il n'est pas possible d'y assister car par cette action ou ce manque d'action, nous prenons part à ces suppressions d'emplois, enfin nous devrions plutôt appeler cela des coupes franches. Nous assumons pleinement notre décision de ne pas siéger à ce type de CTL.

Les représentantes de la CGT Finances Publiques
Valérie FIACRE, Myriam FOURNY et Fanny PONTON